



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION
EN SANTÉ

DOSSIER DE PRESSE

14 février 2023



Innover pour
notre santé
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA MÉTHODE CNR

Lundi 3 octobre 2022, François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, a lancé le volet thématique « Santé » du Conseil national de la refondation pour répondre au défi de l'accès aux soins.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce lancement s'est concrétisé tout début novembre avec la première concertation territoriale à Marseille réunissant élus, professionnels de santé et citoyens, en présence du Ministre de la santé et de la prévention.

Déployées dans tout le territoire, 25 réunions de concertations ont été organisées en un plus d'un mois par les agents de l'ARS Paca et ont réuni plus de 700 participants, professionnels de santé, élus et usagers.

L'objectif : trouver des solutions pour relever de manière urgente quatre grands défis identifiés :

1. l'accès des citoyens à un médecin traitant ou une équipe traitante ;
2. l'accès à une réponse d'urgence accessible ;
3. la mobilisation des leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé ;
4. l'intégration de la prévention dans le quotidien de tous les Français.



En Paca, le CNR santé a permis de faire remonter de nombreuses contributions au débat national qui pourraient apporter des évolutions réglementaires ou législatives et se traduire à terme par des actions concrètes.

Par ailleurs, **à l'échelle des départements, 41 projets seront déployés dans les territoires.** L'ARS Paca s'engage à accompagner leur déploiement.

Au CNR de Martigues
(Bouches-du-Rhône)
le 23 novembre 2022.



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION
ALPES-CÔTE D'AZUR
CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION
SANTÉ

DANS LES TERRITOIRES

Le Conseil national de la refondation en santé a permis l'identification de propositions d'actions propres aux spécificités de chaque territoire. L'ARS Paca s'engage à accompagner le déploiement de ces projets concrets sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Pérenniser et développer les équipes mobiles de santé.

L'isolement combiné à une précarité plus forte renforce le risque de voir l'état de la population se dégrader. Dans un vaste territoire à la géographie complexe la mobilité et l'aller-vers sont des clés de l'accès aux soins et de la lutte contre la précarité.

Plusieurs offres mobiles sont déjà expérimentées ou à l'étude dans le département : *l'équipe mobile de santé visuelle* qui propose une offre ophtalmologique de proximité avec un orthoptiste en lien avec un ophtalmologue par télémedecine ; *le projet de service de santé mobile* équipé en télésanté, pour proposer une offre de santé multispécialités aux personnes les plus isolées et les plus précaires ; *l'équipe mobile de santé mentale* pour prévenir et gérer les crises psychiatriques dans le lieu de vie des personnes.

Mobiliser les infirmiers en soins non programmés via le Samu, avec l'appui de la télémedecine.

Ce dispositif permet au Samu de mobiliser l'infirmier libéral de garde pour des soins non programmés, assisté d'une mallette de télémedecine. Son intervention rapide permet une levée de doute et au besoin des premiers soins urgents, dans l'attente d'une éventuelle prise en charge par le Smur, sur des territoires éloignés et sans médecin de garde.

Rapprocher les acteurs de l'urgence par la création d'une plate-forme commune 15/18.

Pour assurer la meilleure coordination de la réponse aux appels de secours, le SDIS et le SAMU envisagent de se regrouper en une plate-forme départementale commune accueillant également le coordonnateur ambulancier.

Renforcer les maisons de santé pluriprofessionnelles en zones rurales.

L'objectif est de renforcer leurs potentiels en offre de proximité polyvalente afin de répondre au mieux aux besoins d'accès aux soins (maillage permettant de disposer d'une maison de santé à moins de 30 minutes de voiture, développement des plateaux techniques, télémedecine, etc.).

Développer une application « transports solidaires ».

Cet outil permettrait d'accompagner les personnes les plus isolées et les plus précaires vers des structures de soins ou de soutien social.

Proposer une offre de formation en santé locale en distanciel.

L'objectif est de déployer une offre de formation initiale pour certains métiers du soin pour les jeunes ayant des mobilités contraintes et pour donner aux professionnels en exercice la capacité de monter en compétences.

Développer des plateaux techniques de proximité avec biologie.

Cet équipement, installé dans une maison de santé en zone rurale ou de montagne en partenariat avec un laboratoire, permettrait aux médecins de réaliser des examens non programmés sans nécessiter le déplacement des patients ou l'envoi des prélèvements.

Formation en compétences psychosociales et premiers secours en santé mentale pour tous.

L'objectif est de déployer sur l'ensemble du territoire, et dans tous les milieux (scolaire, associatif, professionnel, etc.) des formations aux premiers secours en santé mentale.

Dans les Hautes-Alpes

Développer une offre de santé pluridisciplinaire itinérante.

Ce bus itinérant en santé pluridisciplinaire interviendrait dans les zones d'intervention prioritaires (Bourg d'Oisans, Argentière, Guillestre, Laragne, Veynes).

Expérimenter le développement d'accompagnateur/médiateur santé en Maison France Service.

L'accompagnateur en santé faciliterait l'accès aux rendez-vous et aux déplacements pour les populations en manque ou en perte d'autonomie. Il s'adresserait aux populations qui ont des difficultés pour accéder aux soins : personnes vulnérables, personnes en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, etc.

Créer une « Maison » en soins non programmés dentaires.

Cette nouvelle structure permettrait à la fois de diminuer le temps d'attente, d'éviter le renoncement aux soins, de garantir une prise en charge et de diminuer certaines prises en charge aux urgences.

Construire une réponse territoriale à la demande de soins non programmés en odontologie en étudiant l'apport d'une solution numérique.

L'apport d'une solution numérique sur le territoire des Hautes-Alpes permettrait de :

- bénéficier d'un diagnostic dentaire avant le déplacement des patients en cabinet ;
- prendre en charge des patients qui vivent dans des zones difficiles d'accès aux soins ;
- répondre aux demandes de soins non programmés.

Dans les Alpes-Maritimes

Proposer une offre de transports sanitaires.

Ces transports en commun sanitaires non médicalisés pourraient être commandés par les patients ayant besoin d'une consultation.

Développer les consultations avancées des centres hospitaliers vers les hôpitaux de proximité et accroître l'offre de consultation.

Renforcer les consultations avancées proposées par les établissements de santé sur le territoire : l'objectif étant de garantir un accès à des consultations spécialisées socles au sein des 3 vallées : diabétologie, néphrologie, cardiologie, ophtalmologie...

Développer l'offre de transports sanitaires au sein des vallées.

Dans les vallées, les temps de transports sont considérablement augmentés : les sociétés de transport agréées ont une faible disponibilité pour effectuer des transports du domicile vers le littoral pour examen. L'objectif est de créer un agrément avec une société de transports ou de définir une tarification spécifique en cas de prise en charge de longue durée.

Réaliser et diffuser, tant aux professionnels de santé qu'à la population, un guide identifiant l'ensemble des offres de soins sur le territoire.

Répertorier l'ensemble de l'offre de soins existantes (spécialités, professionnels médicaux et paramédicaux, coordonnés) et intégrer ces données sur le site web de l'ARS et de la CPAM. Ce répertoire sera accessible tant aux professionnels qu'aux patients.

Renforcer la permanence des soins ambulatoires par des infirmiers mobilisés par le Samu dans les zones dépourvues de ressources médicales.

Le renforcement de la PDSA par les infirmiers permettrait aux patients d'obtenir une prise en charge sanitaire rapide et de garantir la qualité de leur suivi.

Créer une unité d'hébergement renforcée à Breil-sur-Roya.

Les unités d'hébergement renforcées sont des lieux d'hébergement aménagés dans les Ehpad. Elles accueillent nuit et jour des personnes âgées ayant une maladie d'Alzheimer ou une maladie entraînant des troubles du comportement importants. Les professionnels de santé du territoire de la Roya ont attiré l'attention de l'ARS sur la nécessité de disposer de cette offre au regard de la population locale.

Développer « l'aller-vers », « l'amener-vers » et les actions de proximité.

L'objectif est de disposer d'une équipe de 3 médiateurs en santé qui effectueraient des actions de prévention d'« aller-vers » au plus près du terrain.

Amplifier les actions de prévention.

Grâce à plusieurs leviers :

- favoriser les actions de dépistage via les entreprises et les médecins du travail ;
- développer les tests rapides d'orientation diagnostique ;
- favoriser la prescription d'activité physique adaptée ;
- créer des « zones vertes » au sein des cités universitaires avec des potagers partagés ;
- améliorer « Mon espace santé » afin de pouvoir recevoir des informations personnalisées.

Compléter et pérenniser l'observation de l'état de santé de la population à une échelle territoriale plus fine.

La mise en œuvre des politiques de santé doit pouvoir s'appuyer sur des données précises, identifiant finement les besoins de la population. L'Insee a justement défini des îlots regroupés pour l'information statistique qui constituent une maille intéressante pour l'observation de la santé.

Dans les Bouches-du-Rhône

Arles : renforcer la permanence des soins ambulatoires en lien avec la maison médicale de garde.

Le projet consiste à étudier l'extension du fonctionnement de la maison médicale de garde aux jours de semaine, en soirée.

Cette extension pourrait s'accompagner d'une adaptation des conditions de fonctionnement de la PDSA : ajustement de la sectorisation, question des horaires, etc.

Arles : créer un dispositif de développement de l'attractivité des établissements.

Le centre hospitalier d'Arles créera une cellule « attractivité » animée par un attaché d'administration qui accompagnera les professionnels et facilitera leurs démarches d'installation : auprès de la préfecture, de l'ordre des médecins, les crèches, les écoles, les bailleurs sociaux ou agences immobilières pour les logements, etc.

Étendre le dispositif de surveillance des cancers des Bouches-du-Rhône.

De grandes attentes sont partagées au sein de la population du territoire de l'étang de Berre (Istres – Martigues) concernant le suivi des données de santé en matière de cancer potentiellement en lien avec les émissions des nombreuses installations industrielles du secteur. Un projet pilote d'observatoire de 3 types de cancers est mis en place depuis plusieurs années (Revela 13). L'extension de ce dispositif de surveillance sera étudiée, en lien avec les instances nationales d'expertise sanitaire.

Marseille : développer l'offre de médiation en santé.

Fort de l'expérience « d'aller vers » développée dans le cadre de la crise Covid au travers d'un dispositif de médiateurs mis en place, la dynamique de ce dispositif sera renforcée en engageant de nouveaux travaux et programmes de santé publique en direction des populations défavorisées sur Marseille.

Marseille : créer un projet de médiation en santé scolaire.

À l'issue du bilan de santé proposé en école maternelle (PMI) ou élémentaire (santé scolaire), envisager la mise en place d'une équipe de médiation pour accompagner les familles vers l'accès aux professionnels de santé intervenant sur les problématiques identifiées dans le bilan.

Aix-en-Provence : évaluer et accompagner le fonctionnement du centre de soins non programmés en lien avec les services d'urgence du centre hospitalier.

L'installation à compter du 3 janvier 2023 d'un centre de soins non programmés ouvert de 9h à 22h, 7 jours/7, 365 jours/an, sur l'emprise du centre hospitalier, s'est fait via un appel à projets ouvert aux partenariats tous statuts confondus. Une synergie mise en place avec le service des urgences doit permettre de proposer le bon soin au bon moment à la population.

Dans le Var

Var-Est : développer une offre de transports sanitaires dans les zones en tension.

L'objectif est, avec l'aide des acteurs du territoire, d'identifier les besoins, de cartographier l'offre et d'engager des actions concrètes pour améliorer les situations de tension.

Créer des centres de soins non programmés implantés à proximité des services d'urgences de Saint-Tropez, Draguignan, Fréjus, Brignoles.

L'objectif est d'assurer la prise en charge des patients nécessitant des soins hors permanence des soins ambulatoires, à partir de modèles d'exercice mixte libéral-salarié.

Développer un modèle pour fluidifier l'aval des services d'urgence par le partenariat ville/hôpital.

Le CHITS a mis en place un partenariat innovant entre son service d'urgence et la médecine de ville depuis le 1er juillet, dans le cadre d'une expérimentation de 6 mois : le service des urgences enregistre et oriente les patients dont l'état est compatible avec une consultation de médecine générale. De leur côté, les médecins généralistes s'engagent à assurer une consultation dans les 48h sur les plages de consultations accessibles en temps réel par les urgences sur le site « In situ ». L'objectif est de capitaliser à partir de cette expérimentation réussie pour promouvoir le modèle et le pérenniser.

Haut-Var : déployer des unités mobiles de télémedecine activables par la régulation du service d'accès aux soins (SAS).

Ces unités mobiles reposeraient sur une organisation composée d'un professionnel médical qui réalise la téléconsultation ; d'une équipe dédiée, véhiculée et équipée de dispositifs médicaux connectés afin de se rendre auprès du patient pour l'assister lors de la téléconsultation. Cette équipe serait constituée d'un professionnel formé avec éventuellement un chauffeur et des infirmiers volontaires.

Développer un partenariat ville/hôpital de parcours de prévention secondaire et de soins du cancer du poumon.

L'HIA propose en collaboration avec le CHITS et les CPTS d'améliorer le dépistage du cancer du poumon chez les fumeurs et sa prise en charge en filières spécialisées par un programme ville-hôpital qui bénéficiera d'un volet de recherche clinique en soins courants visant à analyser l'efficacité de l'organisation mise en place.

Draguignan : promouvoir et articuler sur un territoire la prévention et le soin du diabète.

Le CH et la CPTS de la Dracénie proposent de piloter la mise en place de parcours de prévention et de soins du diabète, en collaboration avec les partenaires pour renforcer la prévention primaire, le dépistage et l'orientation, la prise en soins et l'accompagnement et la prévention des complications du diabète.

Toulon : renforcer les parcours de soins maladies chroniques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

La clinique Malartic qui dessert 7 QPV dispose d'un plateau technique traitant des patients atteints de maladies chroniques qui nécessitent des soins de support. La clinique souhaite renforcer son offre (psychothérapeute, nutritionniste, hypnothérapeute, ostéopathe, cryothérapie, assistante sociale, éducation thérapeutique). À l'issue d'une consultation avec l'un des médecins de la clinique, les patients présentant des maladies chroniques se verront proposer un hôpital de jour évaluant les différents aspects de leur pathologie. Le médecin coordonnateur définira un plan de soins à court et moyen terme qui comportera les soins de support les plus adaptés à sa pathologie et ses besoins.

Dans le Vaucluse

L'Isle-sur-la-Sorgue : créer un centre de soins non programmés.

Des créneaux de soins non programmés récurrents seraient ouverts dans un espace dédié au sein du centre hospitalier, avec un accès aux plateaux techniques. Le recours à la télémédecine pour les avis spécialisés serait prévu, ainsi que l'orientation du patient, si nécessaire, vers un service des urgences ou spécialisé.

Initier des grands rendez-vous de la prévention en Vaucluse.

La réactivation d'un grand rendez-vous annuel à destination des élèves, des étudiants et de la population générale sur deux jours permettrait une meilleure appréhension de la prévention de la population de Vaucluse.

Mettre en place un guichet unique de promotion et d'installation des professionnels de santé, en ambulatoire.

Le projet consiste à mettre en place un guichet unique institutionnel et opérationnel de promotion et d'installation des professionnels de santé, pour faciliter l'installation des médecins et autres professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Grand Avignon : proposer une offre de soins non programmés dentaires aux personnes en situation de grande vulnérabilité.

Sur le Grand Avignon, l'association Secours Catholique propose un accueil de jour aux personnes en grande précarité sociale. Ces dernières disposent d'un cadre bienveillant pour prendre une douche, déposer leurs effets personnels en consigne, prendre un petit déjeuner, échanger avec un assistant social et bénéficier d'une consultation médicale. L'ensemble des services sont proposés par des bénévoles. Le médecin généraliste constate la grande difficulté à orienter la patientèle présentant un besoin de soins dentaires urgents et généralement douloureux. L'objectif est d'ouvrir des créneaux de soins dentaires non programmés récurrents

dans un centre dentaire, proche de l'accueil de jour du Secours catholique.

Développer l'accueil d'internes en odontologie au sein du centre hospitalier d'Avignon.

Pour améliorer l'attractivité du territoire à l'installation des chirurgiens dentistes, il paraît opportun de proposer une offre de stage au sein du centre hospitalier, durant le cursus des étudiants dentaires. Cette proposition aura également pour effet à court terme de proposer des créneaux de soins non programmés dentaires à une patientèle en difficulté pour trouver un praticien.

Développer un plan d'action ambitieux en prévention à la santé dans les établissements scolaires.

En lien avec la direction académique des services de l'Education nationale, nous proposons d'amplifier les actions de prévention auprès des collégiens et lycéens vauclusiens. L'originalité de ce projet est la définition d'un programme ambitieux par le Conseil départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégrant des actions de prévention primaire à la santé, le développement des compétences psycho-sociales et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Les professionnels de santé du territoire pourront contribuer à l'animation de ces actions auprès des jeunes.

Faire du Vaucluse, un territoire attractif pour les étudiants en médecine (expérimentation à titre régional).

Le département de Vaucluse fait face à une démographie médicale vieillissante. Il existe un manque de visibilité du département pour les étudiants et les jeunes médecins en terme d'offre de stage (ville-hôpital), de conditions d'installation sur lequel nous souhaitons agir par la centralisation des informations pertinentes, sur une plateforme unique ou un chatbot et l'accompagnement d'un projet attractivité porté par des CPTS.

